

Proposé en amendement par M. Gibson, secondé par M. Horwood,

Qu'un comité spécial soit nommé à faire rapport sur toute la question du Travail de Prison ; que le dit comité fasse rapport avant la clôture de ce Congrès.

L'amendement est renvoyé, et le comité se compose comme suit :
Messieurs Wm. Keys, Gibson, Williams, Donnelly et Little.

Proposé par M. Obermeyer, secondé par M. Hastings, et résolu,

Qu'une augmentation dans le nombre d'inspecteurs des ateliers et des manufactures est nécessaire à mettre convenablement l'Acte en vigueur, et que par la nomination d'inspecteurs additionnels de tels officiers on ait soin qu'ils soient placés de manière à ce qu'il y ait des inspecteurs résidents dans les centres manufacturiers.

Proposé par M. D. J. Walsh, secondé par M. Sim, et résolu,

Vu que les fabricants de Vêtements en gros du Canada n'ont pas jugé à propos d'utiliser aucune Etiquette d'Unité sur leurs marchandises, et vu que les Ouvriers Unis de Vêtements de l'Amérique ont une Etiquette d'Unité afin de distinguer le produit du travail de leurs membres ; et vu que nous avons des branches des Ouvriers Unis de Vêtements en Canada, qu'il soit donc résolu, que ce Congrès nomme un comité spécial se composant des délégués suivants :—Messrs. Williams, Walters, et D. J. Walsh, à visiter les fabricants de vêtements en gros en cette cité, avec l'intention de les persuader à placer l'Etiquette d'Unité des Ouvriers Unis de Vêtements sur les vêtements fabriqués par eux.

Proposé par M. Smith, secondé par M. Appleton, et résolu,

Que ce Congrès considère la réponse donnée au Comité Exécutif de ce Congrès par l'Hon. le Premier Ministre du Canada, à l'égard de l'augmentation de la taxe *per capita* de \$50 à \$500 sur les Chinois venant en ce pays, est très insuffisante, et ignore complètement les vigoureux appels qui ont été faits ; d'abord par le peuple de la Colombie Anglaise par leurs requêtes présentées au Gouvernement, le peuple qui sont les plus affectés par les dits Chinois ; (2) la représentation de toute la Colombie Anglaise, par la demande de ses membres des deux côtés de la Chambre ; (3) La résolution unanime du Gouvernement Provincial de la Colombie Anglaise, demandant, comme ils l'ont fait, une telle augmentation. Le manque d'actives mesures a été le résultat d'une plus grande augmentation depuis on a réellement fait une offre à cette classe de peuple, et le résultat sera ultérieurement le bannissement du travailleur blanc de la Province de la Colombie complètement.

Le Comité d'Audition présente le rapport suivant qui, sur motion, est reçu et adopté :

Aux Officiers et Membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada :

MESSIEURS,—Votre Comité d'Audition a l'honneur de faire rapport qu'ils ont examiné les livres du Secrétaire-Trésorier, et trouvent que les recettes totales pour l'année écoulée sont \$409.32 ; la dépense, \$324.48 ; balance en main du Sec.-Trésorier, \$84.84, montrant l'accroissement satisfaisant dans les recettes au-dessus de l'année précédente de \$49.42 ; et aussi qu'ils ont examiné les comptes et les pièces justificatives et les trouvent correctes, et que ses livres sont tenus de même que les gens de commerce.

CHAS. MARCH.
JOHN A. FLETT.
CHAS. ST. JACQUES.

Sur motion, le Président nomme les messieurs suivants comme Comité de Remerciements :—Donnelly, Horwood, St. Jacques, T. H. Fitzpatrick, Stevenson et Callow.

Proposé par M. Scott, secondé par M. Little, et résolu,

Que l'élection des officiers et le choix du lieu de la prochaine réunion de ce Congrès, soit l'ordre du jour à 3 p.m. Jeudi.